



Madame, Monsieur,

L'agenda de votre enfant constitue un outil efficace de communication entre l'école et la famille. Par le biais de cet outil, vous serez au courant du vécu scolaire de votre enfant et pourrez lui apporter l'aide nécessaire au moment opportun. N'hésitez pas à le consulter et à l'utiliser comme moyen de communication.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des renseignements divers concernant le fonctionnement et les services offerts à l'école. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet à l'adresse suivante : www.delapommaie.csp.qc.ca.

Nous vous demandons de prendre connaissance des règles de vie de l'établissement et de signer conjointement l'engagement aux règles de vie.

Bonne lecture !

La direction et l'équipe des enseignants

Informations complémentaires

1. Horaire des élèves

Précolaire :

7h50 à 8h00	Surveillance
8h05 à 11h25	Activité d'éveil et de formation
11h25 à 12h50	Dîner
12h55 à 14h17	Activité d'éveil et de formation
14h17	Fin des classes

Primaire :

7h50 à 8h00	Surveillance
8h05 à 11h25	Cours 1-2-3
11h25 à 12h50	Dîner
12h55 à 15h15	Cours 4-5
15h15	Fin des classes

Les élèves qui dînent à la maison sont autorisés à revenir à l'école à partir de **12 h 40**.

Prenez note :

- **À l'arrivée, les élèves se rendent sur la cour de l'école.**
- **Les parents qui amènent leurs enfants à l'école doivent les laisser près de la cour.**
- **Les parents ne sont pas autorisés à accompagner les élèves sur la cour et dans l'école.**

2. Absences et retards

La présence de l'élève à l'école et sa ponctualité sont essentielles à sa réussite scolaire et ce, afin de maintenir un climat favorable à l'apprentissage dès le préscolaire. La responsabilité de la présence des enfants en classe incombe aux parents.

Nous vous demandons :

- en cas d'absence prévue (visite chez le médecin par exemple): d'informer l'enseignant en lui faisant parvenir préalablement un billet motivant son absence et de téléphoner à l'école au 450-467-7736 poste 1.
- en cas d'absence imprévue (maladie soudaine par exemple): de téléphoner à l'école avant 8h00 au 450-467-7736 poste 1 ou poste 6 pour le service de garde (***laisser un message en indiquant le nom de l'élève, son groupe, la cause et la durée de l'absence***).
- les retards : après l'heure officielle du début des cours, toutes les portes extérieures sont verrouillées. L'élève en retard devra sonner et nous lui ouvrirons la porte principale. Après quelques retards non motivés (8 h et 12 h 50), **l'école communiquera avec vous afin de prendre les moyens nécessaires pour corriger la situation.**

3. École fermée – www.csp.ca

En cas de fermeture imprévue de l'école, il est de la responsabilité des parents de prévoir un lieu pour accueillir leur enfant. Lors de certaines situations (tempête de neige par exemple), la Commission scolaire déclare ses écoles fermées. Elle avise alors la population par l'entremise de son site internet, de la radio ou de la télévision. Il est à noter que le service de garde l'Animathèque n'est pas ouvert lorsque l'école est fermée pour des raisons climatiques ou **de force majeure.**

4. Services complémentaires à l'élève

Orthopédagogie
Orthophonie
Psychoéducation
Psychologie
Service de santé (infirmière)
Intervenant social

5. Transport scolaire

Le transport scolaire est assuré par les Autobus Robert et Beaugard. Les règlements relatifs à ce service sont disponibles sur le site de la commission scolaire : « csp.qc.ca » sous Parents et élèves – transport scolaire.

6. Communication avec la direction et le personnel

Si vous désirez rencontrer la direction ou un enseignant, veuillez prendre rendez-vous en téléphonant à l'école au (450) 467-7736 poste 1.

Prenez note qu'en aucun temps des messages peuvent être faits aux élèves de l'école.

7. Circulation dans l'école

Les déplacements dans l'école ne sont pas autorisés. Vous comprendrez qu'il est important pour la sécurité de tous de contrôler les allées et venues dans l'école. Pour ce faire, veuillez utiliser l'entrée principale et vous rendre au secrétariat.

8. Coordonnées des parents

Afin de maintenir nos dossiers à jour, veuillez nous aviser de tout changement à votre adresse ou à vos numéros de téléphone (résidence, travail, cellulaire, urgence), ainsi que votre adresse courriel.

9. Soin du matériel

Nous mettons à la disposition des élèves une grande quantité de matériel : manuels scolaires, matériel pédagogique, livres de bibliothèque, instruments de musique, etc. Nous demandons aux parents leur collaboration afin que ce matériel soit manipulé avec soin et qu'il nous soit remis en bon état. Si le matériel est endommagé ou perdu par un élève, l'école vous demandera d'en rembourser le coût.

10. Courrier aux parents

Le courrier de l'école est distribué en grande partie par courriel. Merci de porter une attention particulière à toute communication et d'y répondre rapidement s'il y a lieu.

11. Devoirs, leçons et signatures

Une attention privilégiée des parents doit être accordée aux devoirs et leçons. Ils comptent pour une grande part dans la réussite scolaire de votre enfant. Les dates et remise des travaux doivent être respectées et lorsque requise, la signature des parents peut être exigée. Essayons d'être constants, c'est important.

12. Service Traiteur

Le CPE Roule ta pomme vous propose des menus bien équilibrés. Les menus sont disponibles au début de chaque mois sur le site internet de l'école au

<http://delapommeraiie.csp.qc.ca> et à la cafétéria de la salle polyvalente. Vous devez réserver à l'avance des repas complets auprès du service traiteur au 450-536-1111.

13. Le service de garde – l'Animathèque

Les parents qui veulent utiliser le service de garde de l'école pour leur enfant, en dehors des heures de classe, peuvent obtenir des informations supplémentaires en tout temps en contactant l'Animathèque au 450 467-7736, poste 6.

L'Animathèque est ouverte les jours de classe et les journées pédagogiques.

Tenue vestimentaire

L'école, pour respecter son caractère de lieu public et éducatif, exige des vêtements appropriés et non troués, le torse doit être couvert complètement, **pas de bretelles**. Ils doivent porter des bretelles lasagne. Les **jupes et pantalons courts doivent arriver à la mi-cuisse**. Les vêtements portés doivent permettre un confort suffisant pour que l'élève puisse jouer sans entrave. Ces règles sont une marque de respect pour les autres et pour soi-même.



Bretelles spaghetti (pas autorisées)



Bretelles lasagne (acceptées)

Les chaussures doivent permettre à l'enfant de jouer sans risque de se blesser ou de nuire au bon développement du squelette et de la musculature : attention aux talons hauts, aux sandales de plage et aux semelles plate-forme.

Il faut éviter les vêtements et accessoires porteurs de messages qui vont à l'encontre des valeurs éducatives prônées par l'école. Prohibition totale de messages violents, sexistes, sexuels ou inappropriés.

Assurez-vous qu'en tout temps vos enfants soient vêtus en fonction des conditions climatiques.

